

Communiqué de presse

ELECTIONS 2026 AU CAF

Une voix pour les 30'000 francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne

Bienne, le 12 janvier 2026

Les élections au Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) pour la législature 2026-2030 auront lieu ce printemps. Les citoyennes et citoyens des 19 communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne sont invité-e-s à se présenter aux élections afin d'occuper l'un des 18 sièges composant le CAF. Les candidatures doivent être déposées d'ici au 3 mars 2026 pour les 17 communes germanophones et d'ici au 2 mars 2026 pour Bienne. L'élection des représentantes et représentants de la municipalité d'Evilard a déjà eu lieu le 1^{er} décembre 2025.

Le Conseil des affaires francophones

Créé en 2006 et composé de 18 membres, le CAF est un organe politique du canton de Berne. Selon la législation cantonale, il est chargé de soutenir politiquement la minorité francophone de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne et de veiller aux intérêts de celle-ci dans les affaires régionales et cantonales. Le CAF assure ainsi une voix politique aux quelque 30 000 francophones résidant dans la région biennoise. Il vise également à promouvoir le bilinguisme en contribuant à favoriser la cohabitation des deux communautés linguistiques. Ses principaux domaines d'action sont la formation et la culture, les domaines de la santé et du social, ou encore la politique, l'administration et la justice. Le CAF agit dans un réseau de partenaires, en collaboration avec le Conseil du Jura bernois (CJB), le Forum du bilinguisme et les autorités cantonales et communales.

Les élections des membres du CAF s'étendent à l'ensemble de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Sur les 18 membres élus, onze membres le seront le 23 avril 2026 par le Conseil de ville de Bienne et cinq le seront le 7 mai 2026 par la Conférence Agglomération biennoise de l'association seeland.biel/bienne. Mme Madeleine Deckert et M. Guy Bärtschi ont déjà été élus en décembre 2025 par l'assemblée communale d'Evilard.

Cinq membres pour 17 communes germanophones

Le périmètre d'action du CAF recouvre les 19 communes de l'arrondissement administratif bilingue de Biel/Bienne. 17 communes sont officiellement germanophones (Aegerten, Bellmund, Brügg, Ipsach, Lengnau, Ligerz, Meinißberg, Möriken, Nidau, Orpund, Pieterlen, Port, Safnern, Scheuren, Schwadernau, Sutz-Lattigen, Twann-Tüscherz) et 2 communes sont officiellement bilingues (Bienne et Evilard). Cinq membres issus des 17 communes germanophones siègent au sein du Conseil.

L'association seeland.biel/bienne est chargée par le canton de Berne d'organiser cette élection pour les 17 communes germanophones. Les maires des communes concernées, regroupés au sein de la Conférence agglomération biennoise, procéderont dès lors à l'élection de ces cinq membres le 7 mai 2026 pour la législature 2026-2030. Les membres élus devront provenir d'au minimum trois communes différentes parmi les 17 communes germanophones.

Les personnes résidant dans les 17 communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne et intéressées à faire acte de candidature sont invitées à déposer leur dossier d'ici **au 3 mars 2026** au plus tard au secrétariat général du CAF. Le formulaire de candidature est disponible sur le site www.caf-bienne/elections.

Onze membres biennois

L'élection des 11 représentantes et représentants biennois aura lieu au Conseil de ville de Bienne le 23 avril 2022. Trois membres seront proposés à l'élection par le Conseil municipal. Les huit membres biennois restants seront proposés à l'élection par les groupes parlementaires.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au parti politique biennois de leur choix. Les candidatures biennoises doivent être annoncées au CAF d'ici au **2 mars 2026** au plus tard.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Mme Ariane TONON, présidente du CAF, Tél. 079 449 83 49*
- *Mme Aurélie LANDRY, secrétaire générale du CAF, Tél. 031 635 94 75*
- *Oliver Matti, Président de la Conférence Agglomération Bienne Biel seeland.biel/bienne, Tél. 079 207 77 15*